

LE FLASH INFOS DE BAP

Lettre d'information électronique de l'association Béarn Adour Pyrénées – N°34 – mai 2014

Les camions franchissent de nouveau la frontière

LE POURTALET AU REGIME DE L'ALTERNANCE



Il n'était pas possible de laisser la frontière interdite aux poids lourds plus longtemps. L'affaire a fait trop de bruit en Espagne où les décideurs politiques et économiques de l'Aragon ont laissé éclater leur colère, bien traduite dans les médias, pour ne pas laisser insensibles les autorités françaises. Responsables du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et de l'Etat se sont réunis avec leurs alter egos aragonais pour trouver une solution qui a été mise en œuvre aussitôt. Reste à régler le problème épineux de Laruns où les camions sont « véhicula non grata ».

Le renforcement de la RN 134 au sud d'Urdos exigeant plusieurs semaines de travaux – on parle de rouvrir cet axe E7 seulement en juillet - et l'utilisation comme solution de rechange, en l'état normal, de la RD 934, à partir du col du Pourtalet posant d'autres problèmes sérieux, ont donc amené les pouvoirs publics à adopter une disposition transitoire radicale et néanmoins acceptable. Le dispositif proposé permet ainsi aux poids lourds de plus de 12 tonnes – surtout usagers du trafic local (Huesca, Jaca) - de ne plus avoir à faire, temporairement, un grand crochet de plus de 200 km- par Béhobie et Hendaye pour passer la frontière.

Il faut dire que le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, gestionnaire de la RD 934, qui va du col du Pourtalet à Laruns n'a pas laissé traîner l'affaire. Confronté régulièrement aux problèmes posés dans les montagnes béarnaises et basques notamment l'hiver, avec la neige ou les glissements de terrains, le Département est bien rôdé et fait le maximum pour apporter les remèdes adéquats. Il a pris un arrêté permettant que les camions d'un tonnage supérieur à 12 tonnes, empruntent la RD 934 de façon alternée – comme le suggéraient les Espagnols – pour éviter que les véhicules lourds et encombrants aient à se croiser sur une route connue pour être sinueuse et inadaptée. Ces poids lourds descendent donc le col depuis l'Espagne de 6 h à 13h, et ceux qui viennent de France sont autorisés à le remonter à partir de 14h jusqu'à 5h du matin. Les véhicules de moins de 12 tonnes et les cars ne sont pas concernés par les restrictions de l'arrêté.

DURE EPREUVE POUR LA RD 934

BAP est allée à deux reprises en vallée d'Ossau, jusqu'à Gabas, dès que le dispositif a été mis en œuvre. Dès 6 heures du matin un premier contingent de camions dévale le col. A 14h, quelques poids lourds se présentent à Laruns pour le grimper. Jusqu'à 17h, le 7 mai, nous n'en avons comptés qu'une douzaine en redescendant de Gabas. Ce qui n'a pas posé de problème de cohabitation avec le trafic des autres véhicules légers, souvent obligés de s'arrêter pour permettre le croisement avec les véhicules encombrants.



L'exiguïté de la route dans les gorges du Hourat ne permet pas à deux camions de se croiser (photo BAP)

Il n'y a pas eu d'incidents au cours du week-end du 8 mai. Il aurait pu y en avoir le 12 mai, à plein trafic. Mais non. Nous avons pu vérifier ce lundi matin que le trafic PL sur la RD 934 était supportable. En fait, les vrais problèmes sont parfaitement identifiés. Les riverains que nous avons interrogés à Laruns et Gabas ne cachent pas qu'un trafic important de mastodontes est susceptible de dégrader dangereusement la RD 934. Il s'agit en effet d'une route qui n'a ni le gabarit ni le profil adaptés à la circulation des poids lourds. Des risques d'affaissement existent et pas seulement dans les gorges du Hourat – la hantise des responsables de l'entretien de la route - où divers péripéties se sont déjà produites. Et puis, surtout, ce sont les sérieuses difficultés générées par les camions dans la traversée de Laruns qui sont apparues comme le talon d'Achille du système d'alternat.



Il n'a jamais été prévu que des poids lourds passent dans le centre de Laruns (Ph BAP)

A l'évidence, la capitale de la vallée d'Ossau n'est pas préparée à absorber des vagues de poids lourds. Faute de déviation, ces derniers sont contraints, en particulier dans le sens sud-nord, de traverser Laruns par la rue commerçante principale qui ne comporte qu'une voie tant elle est étroite. Un peu comme si les camions passaient par la rue Barthou à Oloron ou la rue Serviez à Pau ! Exaspération et appréhension des riverains. Le

maire, Robert Casadebaig, préoccupé par l'insécurité de la situation et le désagrément causé à ses concitoyens, a aussitôt pris un arrêté interdisant la circulation des poids lourds dans sa commune de 18h à 9h, arrêté qui est en partie contradictoire avec celui du Conseil général.

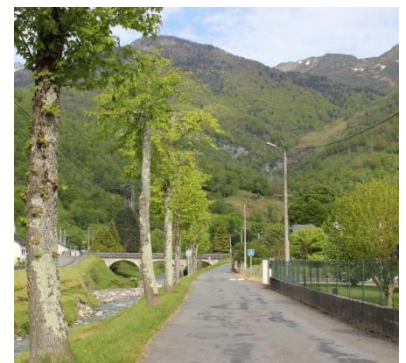
Le dépit s'est de nouveau manifesté en Aragon où le délégué du Gouvernement, Gustavo Alcalde, suggère à l'Etat français d'accélérer les travaux de réparation de la RN 134 en vallée d'Aspe et de faciliter le contournement du goulot d'étranglement de Laruns, qui existe, selon lui, mais n'est pas utilisé.

Les seuls légalement habilités à trancher ce nœud gordien sont le sous-préfet et le préfet. La situation étant complexe et le problème ultrasensible, les représentants de l'Etat, ceux du Conseil général et de la commune de Laruns vont donc se réunir cette semaine pour trouver un compromis qui règle notamment le transit des PL et semi-remorques en vallée d'Ossau.

LA SOLUTION A LARUNS ?



Comment empêcher que les camions passent dans le centre de Laruns ? Une solution existe qui consiste à utiliser un itinéraire de contournement à partir de la gare, à travers le quartier de Pon puis à remonter jusqu'à la sortie sud de la cité en empruntant la rue longeant le gave de l'Ariusec. Cependant il y a des passages étroits qui impliquent la nécessité d'un sens unique pour les camions. Cette solution pourrait être choisie... en attendant qu'un jour les poids lourds puissent emprunter une route de contournement adaptée pour éviter le centre de Laruns. Des réserves foncières ont déjà été constituées à cet effet.



SOLLICITER L'EUROPE

BAP rappelle que la RN 134 en vallée d'Aspe dépend de l'Etat seul. Malgré les réticences d'Alain Rousset, président du Conseil Régional, l'Etat pourrait faire inscrire l'exécution des travaux indispensables de sécurisation de la RN 134 au Contrat de Plan Etat Région et dans le PDMI. De plus, BAP demande aux candidats à l'élection Européenne de solliciter l'Europe.

Certes, l'U.E. pour l'instant se refuse à financer les infrastructures routières. Cependant, l'état actuel des autoroutes allemandes pourrait inciter à une révision de cette politique. Dans ce domaine aussi, il serait possible aux futurs élus d'influer positivement en faveur des relations transfrontalières européennes.

BEARN ADOUR PYRENEES Commission communication

Directeur de publication : Pierre Saubot - Textes et photos : Jean-Michel Guillot

Siège de l'association : 21, rue Louis Barthou 64000 PAU –

Tél. 05 59 82 56 40 - Internet : www.bap-europe.com